AFFICHAGE DE POSTE : DC 26-06

Éducateur.trice des ressources familiales

Services à l'enfance et à la famille – ON y va

Type d'emploi : Temps plein, permanent, non syndiqué

Rémunération : 31,06$ - 35,50$ / heure

Date d'affichage : 13 novembre 2026

Résumé du poste

L'éducateur.trice des ressources familiales dirige la coordination, la planification et la prestation quotidiennes des programmes du Centre de l'enfant et de la famille ON y va, qui favorisent le développement de la petite enfance, le bien-être des familles et l'engagement communautaire. S'appuyant sur le cadre ontarien *Comment apprend-on?*, ce poste offre des opportunités d'apprentissage inclusives et axées sur le jeu aux enfants de la naissance à six ans, ainsi qu'à leurs parents et aidants. Relevant de la directrice des services sociaux, le ou la titulaire du poste coordonne les activités des programmes, fournit une orientation quotidienne au personnel de soutien, entretient les partenariats communautaires et offre des services mobiles à Hearst et dans les municipalités avoisinantes.

Qualifications

- Diplôme en éducation de la petite enfance et inscription en règle auprès de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (EPEI).
- Minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente en éducation de la petite enfance, en programmation ON y va ou dans un milieu comparable de ressources familiales; une expérience en coordination de programmes ou en intervention communautaire constitue un atout.
- Solides compétences interpersonnelles, de communication, d'organisation et de gestion du temps; maîtrise du logiciel Microsoft Office.
- Certificat de premiers soins valide et permis de conduire ontarien de classe G valide.
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.
- Vérification satisfaisante des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, datant de moins de six (6) mois à compter de la date de dépôt de la candidature (ou capacité à en obtenir une comme condition d'emploi), et dossier d'immunisation au besoin, sous réserve des exemptions applicables.

Conditions de travail

- Le travail s'effectue dans les locaux ON y va, dans des lieux communautaires et dans d'autres environnements intérieurs et extérieurs approuvés.

- Interactions régulières avec de jeunes enfants, des parents, des aidants et des partenaires communautaires; le poste nécessite de rester debout, de marcher, de se pencher et de s'agenouiller fréquemment.
- Soulèvement et transport de matériel et d'équipement pesant jusqu'à vingt (20) livres.
- Déplacements locaux réguliers et déplacements périodiques dans les municipalités avoisinantes dans le cadre des programmes mobiles.
- Horaire flexible, incluant les soirs et les fins de semaine, selon les besoins de la programmation.

Régime d'avantages sociaux et de retraite

En plus d'un milieu de travail municipal stable, ce poste donne accès à un régime complet d'avantages sociaux dès la réussite de la période probatoire. Les employés sont également inscrits au régime de retraite OMERS dès leur date d'entrée en fonction, contribuant ainsi à leur sécurité financière à long terme dès le premier jour.

Une description détaillée du poste est disponible sur le site web de la Ville de Hearst, www.hearst.ca.

Toutes questions concernant les rôles et responsabilités de ce poste peuvent être dirigées vers :

Brigitte Bouffard, directrice des services sociaux, Ville de Hearst
Courriel: bbouffard@hearst.ca

Les candidat.e.s intéressé.e.s peuvent soumettre une lettre de présentation et un CV avant **16h le 26 novembre 2026**, sous la ligne d'objet **« (votre nom) – DC 26-06 »** à l'adresse suivante :

Jean-Michel Vachon, directeur des ressources humaines, Ville de Hearst
Courriel: hr@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur garantissant l'égalité des chances et s'engage à offrir un processus de recrutement et de sélection inclusif et sans obstacle. Des mesures d'accommodement sont disponibles sur demande pour les candidates et candidats participant à toutes les étapes du processus de recrutement. Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du processus de recrutement sont recueillis conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée et seront utilisés uniquement aux fins du processus de recrutement. Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature; toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.